

## Suite à des questions posées :

### L'aide au suicide : quand , pour qui, pour quoi ?

#### Un principe pour moi :

Le suicide est une liberté républicaine, ce n'est pas un crime.

Non puni par la loi, ce qui peut y aider ne peut pas être puni.

Seules les églises monothéistes interdisent le suicide comme offense au Dieu qui nous aurait donné la vie. Encore faut-il croire à ces dogmes...

**La liberté républicaine c'est de laisser chacun décider de ses choix de vie donc de mort, en libre conscience, selon sa propre éthique.**

#### Qui aider ?

Pour moi, aider un autre dans son vœu de suicide ne peut s'envisager que pour aider quelqu'un qui **souffre de façon incurable** (avec notre médecine) et qui voit la mort comme la seule possibilité de faire cesser ces souffrances qu'il juge insupportables pour lui même, et surtout **demande de l'aide** (chose rare!) **RESPECT avant toute chose.**

Donc pas d'aide pour une envie de suicide qui serait motivée par un état provisoire, lié au deuil, à un choc épisodique. Etat provisoire, guérissable auquel on va laisser le temps pour la guérison.

#### Pourquoi aider ?

Par compassion envers celui ou celle qui souffre une vie qui lui paraît un calvaire épouvantable, un martyr... Lorsqu'on sait que tout a déjà été essayé, que rien ne peut rendre à la personne une vie sans ces souffrances atroces (morales ou/et physiques)

#### Comment aider ?

D'abord **ÉCOUTEZ** celui ou celle qui vous dit qu'il/elle veut mourir...

Pourquoi ? Comment ? Quels soins a-t-il/elle déjà tenté ? Est-il/elle incurable avec nos connaissances médicales actuelles ? Quelle est l'histoire de sa vie ? Son environnement ?

On sait que **la parole est le premier des soins.**

Beaucoup de ceux qui appellent : « au secours, je veux mourir, aidez-moi » ne veulent plus mourir lorsqu'on les a écoutés vraiment. Tant mieux.

Lorsqu'ils ont quelques connaissances, cela leur suffit, ils ne les utilisent pas mais cela les rassure de savoir qu'ils pourraient peut-être un jour s'en servir.

L'homme est compliqué, il crie qu'il veut mourir et si on lui propose d'agir, il attend souvent demain, plus tard... Pourquoi pas ? Entre le dire et l'agir il y a un gouffre.

Mais certains se suicident seuls, tous les jours, et d'autres demandent de l'aide pour ne pas faire subir aux proches une mort non préparée, ni un suicide violent et solitaire.

**Pour moi l'aide apportée est d'abord de l'écoute, de l'accompagnement.**

**Une question de ma part :** Pourquoi la connaissance des produits toxiques, et d'autres moyens de mourir serait-elle réservée à une élite voire aux seuls médecins ?

*D'abord cette connaissance est utile pour éviter la mort accidentelle, tout autant que pour la rechercher.* Cette connaissance doit être accessible à tous, qu'ils veuillent se laisser vivre, prolonger leur vie ou la raccourcir...

Il y a dans nos sociétés un certain désir d'empêcher tout être humain autre que médecin de savoir ce qui guérit, ce qui rend malade, ce qui peut tuer.

Pour que les médecins gardent le pouvoir qu'ils ont pris sur nos vies, notre santé, notre mort ? Dangereux...

### 2) privilégier les soins palliatifs ?

Pour quoi ? Par rapport à quoi ? Qu'est-ce qu'un soin palliatif ?

**D'abord UN SOIN « PALLIATIF » C'EST TOUT SIMPLEMENT DU SOIN :**

on s'occupe de la personne, on l'entoure amicalement, on l'aide... tout en sachant que ce soin ne la guérira pas si elle est malade.

**Moralement, savoir qu'on la traite en être humain et pas en « malade », ni en objet d'étude de la science, lui fera du bien.**

**INDISPENSABLE à donner pour tout médecin et autres soignants.**

*Tout soin devrait être au minimum « palliatif », la visée curative n'existant pas toujours.*

*Pas besoin de service spécialisé.*

*Le soin palliatif n'est pas réservé aux mourants.*

**PRIVILÉGIER, c'est-à-dire « mettre avant », « mettre en premier », quoi ? par rapport à quoi ? dans quel cas ?**

**Les soins palliatifs ne sont pas réservés aux mourants, ils concernent tous les clients du système médical.** Les médias lient trop souvent soins palliatifs et mort prochaine, cela ne devrait pas.

**Préférer les soins palliatifs à l'euthanasie** (suicide aidé sur la demande expresse et réitérée de l'intéressé), pour une personne proche de la mort ?

**Personnellement, ce n'est pas à moi d'en décider, ni à l'état, ni aux médecins.**

**LES LOIS DEVRAIENT PERMETTRE À CHAQUE CITOYEN D'EN DÉCIDER POUR LUI MÊME :**

**liberté de penser, de vivre et de mourir selon sa propre éthique de vie**, qui n'est pas celle du voisin, ni forcément celle de la majorité des français.

Même celui qui est minoritaire devrait avoir droit au respect, encore plus au seuil de la mort.

**3) la légalisation de l'euthanasie nuirait au développement des soins palliatifs ?**

**NON, aucun rapport**

attention : légaliser n'est pas conseiller, encore moins obliger, ni les patients, ni les soignants.

**Cela est prouvé dans les pays qui l'ont fait**, où au contraire de chez nous, les soins palliatifs ont été beaucoup plus développés.

**Cela est prouvé par négation chez nous : depuis 1982 circulaire Laroque, la loi française a décidé de développer les soins palliatifs**, chez tous les malades, mourants ou pas.

**Plus de 30 ans que nul n'a rien fait ou presque, que les crédits alloués ont été dépensés ailleurs**, et pourtant on refuse encore toute idée de mort volontaire (euthanasie).

**Ce n'est donc pas cette idée qui a empêché le développement de ces soins destinés à lutter contre la souffrance.**

**4) l'acte euthanasique pourrait traumatiser un médecin qui le pratiquerait ?**

**NON, tous les médecins qui l'ont fait vous disent au contraire leur sentiment de paix** d'avoir pu enfin aider une personne qui leur a demandé la plupart du temps au bout d'un long calvaire sans

issue, au bout d'un long accompagnement

Mais certains médecins refusent de le faire, comme certains refusent de faire une IVG.

Domage mais toutes les lois ont toujours permis qu'un médecin qui ne veut pas faire un tel acte, opposé à sa propre éthique, doit simplement proposer à son malade/client un autre professionnel qui voudra bien le faire.

#### 4) l'acte euthanasique, ou mort volontaire, pourrait traumatiser des proches du « suicidé »?

oui, évidemment, d'abord pour tous ceux qui sont opposés à cette idée de liberté, et veulent imposer leur façon de penser aux autres,

mais sinon, **pas plus que la mort** ou le suicide non aidé d'une personne **ne traumatise les proches**.

L'acte d'accompagner la mort volontaire est fait après tellement d'entretiens, d'accompagnement, de soins, qu'**au contraire, cela peut permettre aux proches de faire leur deuil avant même le décès** (lire le livre de Noëlle Chatelet sur la mort de sa mère).

Accepter la mort d'un proche est plus ou moins difficile selon les personnes, les caractères...

**Je pense vraiment que s'y préparer ensemble facilite le deuil. Il faut parler de la mort, la voir, la suivre et savoir qu'elle peut arriver à n'importe quel moment, sans prévenir.**

#### 5) l'acharnement thérapeutique peut-il être seulement évité par les soins palliatifs ?

**AUCUN RAPPORT ENTRE LES DEUX...**

**S'acharner (s'obstiner de manière déraisonnable)** en utilisant des thérapies dont on sait la réussite à 0,1 % ... est une stupidité qui coûte très cher à tout le monde, en souffrances et en argent, mais qui rapporte beaucoup à d'autres, en particulier à l'industrie pharmaceutique.

**S'acharner quand l'intéressé ne le veut pas est, pour un médecin, user de son pouvoir pour infliger une torture morale au « soigné ». Grave abus de pouvoir. Abus de confiance.**

On a pu constater dans certains services de soins palliatifs de fin de vie un acharnement à prolonger les vies par des machines à vivre de toutes sortes, alors qu'on sait leur but -a priori thérapeutique- vain.

**On parle d'acharnement palliatif.**

Les soins dits de « confort » ne confortent souvent que ceux à qui ça rapporte, mais en prolongeant les vies, prolongent aussi les souffrances morales sinon physiques de la fin de la vie.

A chacun de décider de les suivre ou de les refuser, aux médecins de refuser de donner des traitements déraisonnables.

*Mais une certaine médecine ignore les souffrances morales, difficiles à évaluer mais surtout impossibles à soigner, par peur, par incompetence ???*

#### 6) l'aide au suicide ou l'euthanasie active peut-elle selon vous inciter les personnes vulnérables à mettre fin à leurs jours ?

**NON a priori... Qu'est-ce qu'une personne « vulnérable » ?**

**Le corps peut être affaibli mais la conscience demeurée entière et non vulnérable.**

Cela arrange bien des gens de considérer que la maladie rend tout le monde vulnérable... mais à quoi ?

**Sous prétexte de vulnérabilité, on impose à trop de malades des soins qu'ils ne veulent pas.**

**Etre fragile par son corps ne rend pas forcément fragile dans ses idées, les idées affirmées depuis toujours restent et ne changent pas,** d'autres idées, vagues ou non précisées, peuvent rester dans le flou, changer... comme la vie, qui n'est que changement, modification le long de sons cours... mais les croyances restent solides, qu'elles soient d'un bord ou de l'autre.

**Il n'est pas question de « proposer » à qui que ce soit une aide pour mourir, mais la loi doit rendre la chose possible,** et alors, la personne intéressée peut demander de l'aide (ou non), et aller jusqu'au bout de son projet (ou non).

**7) l'euthanasie active ou passive pour vous peut-elle être considéré comme un acte médical ?**

Qu'est ce que cela signifie ? Pas beaucoup de sens...

**l'euthanasie « active » en tant que réalisation de la demande de mort volontaire aidée, manifestée longuement par un patient, acte fait par un médecin pour soulager des souffrances incurables , est évidemment un acte médical.**

Qu'est-ce que l'euthanasie dite passive : ce n'en est pas une...

on parle parfois d'euthanasie passive quand on endort quelqu'un qui souffre jusqu'à sa mort, pour qu'il ne souffre plus, mais dans ce cas, il n'est pas question de demande d'aide à mourir, il est seulement question pour le médecin d'empêcher une souffrance terrible.

**8) pensez-vous que les émotions tels la douleur peuvent influencer vivement le choix d'un patient ?**

**La douleur n'est pas une émotion, c'est un signal du corps qui peut créer des émotions différentes selon chacun.**

**Ensuite, il est évident que les douleurs et souffrances morales influencent toute notre vie, du début à la fin... mais dans quel sens ? C'est très différent d'une personne à l'autre...**

On peut constater que très souvent la décision de demander une aide pour mourir vient de trop de souffrances cumulées, qu'on sait incurables.

La mort est déjà là, alors autant qu'elle se dépêche pour certains.

La vie qui reste peut être trop horrible pour qu'on souhaite la poursuite ainsi .

Certains souffrent beaucoup mais s'accrochent au reste de vie.

D'autres lâchent prise , sans plus.

Certains demandent de l'aide pour partir définitivement.

**Il est important que chacun soit libre de s'exprimer, pour réellement choisir,**

**et tous feront des choix différents.**

**Il est important que chacun soit respecté dans son identité, ses croyances, ses vœux, toute sa vie certes, mais encore plus au seuil de la mort ?**